



AGRICULTURE

BÂTIMENT
TRAVAUX PUBLICS,
PERFORMANCE
ÉNERGÉTIQUE

INDUSTRIE

SANTÉ / SOCIAL

TERTIAIRE

HOTELLERIE
RESTAURATION
TOURISME

FORMATIONS
GÉNÉRALES, SOCLE
/ CLÉA

ACCOMPAGNEMENT ET
DÉVELOPPEMENT
PERSONNEL

PRÉVENTION /
SÉCURITÉ

TRANSPORT /
LOGISTIQUE

NUMÉRIQUE /
AUDIOVISUEL

LIEU DE LA FORMATION

LYCÉE DES MÉTIERS LA MORLETTE
62 RUE CAMILLE PELLETAN
33150 CENON

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Identifier et analyser ses compétences professionnelles.
Approfondir et actualiser ses connaissances sur le métier d'Aide à domicile.

CONTENU DE LA FORMATION

Technique de services auprès de la personne âgée

- Préparation et service des repas
- Entretien du cadre de vie
- Aménagement du cadre de vie et de l'environnement

Accompagnement de la personne dans le maintien de son autonomie

- Représentation de la personne, les besoins fondamentaux
- Concept santé, maladie, vieillesse, handicap
- Technique, relation et limite de fonction dans les activités d'accompagnement à l'hygiène, l'élimination, les activités motrices et déplacement
- Repérage des pathologies prévalentes, observation, surveillance et alerte
- L'accompagnement de fin de vie et du décès
- Prévention des risques professionnels spécifiques au secteur

Accompagnement de la personne dans la vie relationnelle et sociale en lien avec l'ensemble des professionnels du domicile

- Cadre juridique et institutionnel du maintien à domicile
- Cadre relationnel de l'aide à domicile

CONDITIONS DE FORMATION

Formation qui se réalise en alternance avec un Accompagnement à la VAE

En parallèle, il faut se rapprocher du Service VAE du GRETA pour mettre en place un Accompagnement à la VAE pour la rédaction du Livret 2 et la préparation à l'oral. L'accompagnement se déroule au Lycée Alfred Kastler à Talence.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Passage devant le jury de la VAE

CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir reçu la lettre de Recevabilité délivrée par le Dispositif Académique de Validation des Acquis

PROFIL DES INTERVENANTS

Conseiller en Économie Sociale et Familiale, Infirmier diplômé d'État, Ergonome.

PUBLIC CONCERNÉ

Salariés - Aides à domicile expérimentés, engagés dans un processus d'accompagnement vers une Validation des Acquis de l'Expérience pour obtenir le Diplôme Mention Complémentaire Aide à Domicile (M.C.A.D)

PRÉ-REQUIS

Être titulaire du certificat d'Acteur Prévention Secours pour les Aides et Soins à Domicile (ASP ASD)

DÉTAILS DATE DE LA FORMATION

Deux sessions de formation de 10 jours (70h) sont organisées chaque année.

PRIX DE LA FORMATION

910€

VOS CONSEILLERS DES AGENCES DE GIRONDE

Marilys LOUPIEN
Conseillère en Formation
Continue
marilyns.loupien@greta-cfa-
aquitaine.fr
06 32 64 14 85